



Avertissement



VIGNE

No 05 – 26 mai 2006

EN BREF :

- Pluies abondantes : danger de lessivage des fongicides.
- Surveillez les premiers symptômes d'antracnose sur les feuilles et les rameaux.
- Mildiou : les stades propices aux infections sont atteints dans certaines régions.

La semaine dernière, il a plu tous les jours près de Montréal. Ces pluies abondantes ont lessivé les fongicides utilisés en protection. On peut donc s'attendre à une diminution de leur efficacité. Étant donné la difficulté de maintenir une couverture adéquate, la probabilité de voir apparaître des symptômes de maladies est assez grande. **Soyez vigilant lors du dépistage!**

STADES PHÉNOLOGIQUES

Dans les régions de l'est de la province, le stade « boutons éclatés » est atteint. Dans les régions centrales, les stades varient de « pointe verte » à « 3 à 4 feuilles déployées ». Dans les régions de l'ouest, les stades varient de « pousses 3 à 8 cm » à « 4 à 5 feuilles déployées » et les inflorescences sont visibles.

MILDIU DE LA VIGNE

Les stades les plus propices au développement du mildiou sont entre le stade « **4 à 5 feuilles déployées** » et le stade « **nouaison** ». Le stade « 3 à 5 feuilles déployées » est déjà atteint en Montérégie, en particulier pour le cultivar Frontenac. Les températures s'annoncent plus chaudes pour les prochains jours. Pour plusieurs autres cultivars, il y aura suffisamment de surfaces de feuilles exposées pour justifier un traitement.

Dois-je utiliser maintenant le RIDOMIL?

Le **RIDOMIL GOLD MZ 68WP** doit être utilisé avant la floraison et seulement une fois par année. Cependant, il est préférable de réserver l'utilisation de ce fongicide systémique pour la période la plus critique, soit tout près de la floraison.



Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec 

Cependant, les fortes précipitations ont délavé les produits déjà appliqués en protection. Il est tout de même plus prudent d'utiliser un fongicide curatif. Pour plus d'informations, consultez le bulletin d'information No 04 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b04vig06.pdf>) du 25 mai 2006 intitulé « Liste des fongicides homologués dans la vigne ».

ANTHRACNOSE

Des symptômes d'antracnose ont été observés dans certains vignobles, mais il faut éviter de les confondre avec d'autres symptômes comme le gel printanier sur les cultivars qui débourent hâtivement. Si le fongicide appliqué en protection a été délavé par la pluie, il serait prudent d'appliquer le fongicide curatif NOVA 40W sur les cultivars sensibles. Pour plus d'informations, consultez le bulletin d'information No 02 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02vig06.pdf>) du 28 avril 2006 intitulé « L'antracnose de la vigne ».

Veillez vous référer aux étiquettes des fabricants en ce qui concerne les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides; le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE
GINETTE H. LAPLANTE, technologiste agricole - Avertisseuse
Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ
1355, rue Gauvin, bureau 3300, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8W7
Téléphone : 450 778-6530, poste 235 – Télécopieur : 450 778-6540
Courriel : ginette.laplante@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Rémy Fortin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

**© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 05 – vigne – 26 mai 2006**

